



Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FNTV TRES SATISFAITE DE LA POSITION DU PARLEMENT EUROPEEN QUI SOUTIENT LE RETABLISSEMENT DE LA DEROGATION DES 12 JOURS POUR LES CIRCUITS TOURISTIQUES PAR AUTOCAR

Depuis le début de l'année la FNTV multiplie les actions pour obtenir la révision du Règlement 561/2006 et notamment le rétablissement de la dérogation des 12 jours de travail consécutifs pour les circuits touristiques internationaux par autocar.

En effet, la suppression, depuis avril, de cette règle a engendré une crise majeure sur le marché du tourisme en autocar.

Les premières Assises Européennes du Tourisme par Autocar (AETA) organisées en octobre dernier par la FNTV ont nettement démontré que cette nouvelle réglementation avait des conséquences néfastes aux plans économique et social sur l'ensemble du marché du tourisme en Europe et sur les entreprises de transport touristique (plus de 500 adhérents de la FNTV ont signé une pétition demandant le rétablissement de la dérogation).

La récente résolution du Parlement européen prise à une très large majorité (536 pour, 58 contre et 22 abstentions) ne peut donc que satisfaire la FNTV.

Dans cette résolution sur une « Politique européenne du tourisme renouvelée : vers un partenariat renforcé pour le tourisme européen », le Parlement européen presse la Commission européenne d'examiner « les possibilités de repousser la période de repos jusqu'à la fin des circuits touristiques (sans dépasser 12 jours) ».

Il s'agit là d'un message politique fort qui renforce le consensus grandissant pour reconnaître que la suppression de la règle des 12 jours est une erreur à laquelle il est impératif de remédier dans l'intérêt du développement des activités touristiques européennes.

La balle est maintenant dans le camp de la Commission européenne et du Conseil des Ministres. La FNTV, avec l'IRU, va poursuivre son action pour que le message du Parlement européen soit entendu et suivi d'effets dans les meilleurs délais.

Contact presse : Serge NOSSOVITCH 01 40 82 62 72